

2190277

FIDAL
AVOCATS
19100 BRIVE

Aux termes de la décision de l'association unique du 09/04/24 de la SAS LE CHOCOLATE au capital de 3000 €, dont le siège social est BRIVE (19100) 3 Rue de la République, Siren 849228622 RCS BRIVE, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

27190107

M.B. GARAGE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 1 000 euros

Siège social :
6 chemin de la Braud Ceaux
19800 BAR
Siège de liquidation :
6 chemin de la Braud Ceaux
19800 BAR
888 983 558 RCS BRIVE LA GAILLARDE

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2024 au siège de liquidation sis 6 Chemin de la Braud Ceaux, 19800 BAR, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Michaël BASSO, demeurant 6 Chemin de la Braud Ceaux, 19800 BAR, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

27190132

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL BON-BON
Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 4 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
16 Rue du Tacot, 19550 LAPLEAU
831 376 918 RCS BRIVE LA GAILLARDE

L'Assemblée Générale réunie le 21 mai 2024 au siège de liquidation sis 16 rue du Tacot 19550 LAPLEAU a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Guillaume CHANTEREAU, demeurant Auguste 19300 ROSIERS-D'EGLETON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

27190055

BERTHET ELECTRICITE SARL

Société à responsabilité limitée en liquidation

au capital 7 622,45 Euros
Siège Social : ROUTE DE TULLE
19450 CHAMBOULIVE
Siège de liquidation : ROUTE DE TULLE
19450 CHAMBOULIVE
402 107 304 R.C.S. BRIVE LA GAILLARDE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2023 au ROUTE DE TULLE 19450 CHAMBOULIVE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frédéric BERTHET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Brive, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

Pour vos annonces légales

15 hebdomadaires
à votre service
dans 15 départements



ALC
RÉGIE

annonces.legales@alcregie.com

ANNONCES ADMINISTRATIVES

9190004

PRÉFECTURE DE LA CORRÈZE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

2ème insertion

Il est rappelé qu'une enquête publique unique est ouverte en mairies de Saint-Exupéry-les-Roches et de Saint-Bonnet-près-Bort, pendant 33 jours consécutifs, du 20 juin 2024 au 22 juillet 2024 inclus, sur le projet relatif à la création d'un parc photovoltaïque au sol situé sur le territoire des communes de Saint-Exupéry-les-Roches et de Saint-Bonnet-près-Bort, au niveau de la piste de l'aérodrome d'Ussel-Thalamy, présenté par la société Centrale PV France.

L'enquête publique unique porte sur deux demandes de permis de construire n° PC 019 201 23 10005 et n° PC 019 190 23 10002 au titre de l'article R. 422-2 du code de l'urbanisme ainsi qu'une demande de défrichement au titre de l'article R. 341-1 du code forestier pour exploiter un parc photovoltaïque au sol d'une puissance de 14,55 Mwc sur une surface clôturée de 14,30 ha pour une emprise au sol de 6,65 ha, assorti d'une zone défrichée de 2,6028 ha.

La mairie de la commune de Saint-Exupéry-les-Roches est le siège de l'enquête. Monsieur Lucien BROUSSE, directeur des ressources humaines à la direction départementale de la poste de la Corrèze retraité, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Limoges, avec comme suppléant Monsieur Jean-Marc CROIZET.

Le dossier d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact avec son résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements intéressés par le projet, est tenu à la disposition du public du 20 juin 2024 au 22 juillet 2024 inclus :

- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>
- en mairie de Saint-Exupéry-les-Roches aux heures d'ouverture des services : le lundi : de 16h00 à 17h30
- les mardi, mercredi et jeudi : de 14h30 à 17h30
- le vendredi : de 14h30 à 17h00
- en mairie de Saint-Bonnet-près-Bort aux heures d'ouverture des services : le mardi et vendredi : de 09h00 à 12h00

Durant cette même période, le dossier peut également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture (1 rue Souham 19000 Tulle) aux heures d'ouverture des services, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30, sur rendez-vous pris préalablement auprès du bureau de l'environnement et du cadre de vie.

Le public peut :

- consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairies de Saint-Exupéry-les-Roches et de Saint-Bonnet-près-Bort.
- adresser ses observations et propositions au commissaire enquêteur :

- > par correspondance à la mairie de Saint-Exupéry-les-Roches (adresse postale : 2 Rue Antoine de St Exupéry 19200 SAINT-EXUPÉRY-LES-ROCHES).
- > par courrier électronique adressé à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel : Enquête publique sur le projet du parc photovoltaïque au sol de Saint-Exupéry-les-Roches/Saint-Bonnet-près-Bort).

Le commissaire enquêteur est présent en mairie de Saint-Exupéry-les-Roches pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux jours et heures suivants :

- jeudi 20 juin 2024 de 14h30 à 17h30, mercredi 03 juillet 2024 de 14h30 à 17h30, lundi 22 juillet 2024 de 16h00 à 17h30.

Le commissaire enquêteur est présent en mairie de Saint-Bonnet-près-Bort pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux jours et heures suivants : vendredi 28 juin 2024 de 09h00 à 12h00, mardi 16 juillet 2024 de 09h00 à 12h00.

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- en mairies de Saint-Exupéry-les-Roches et de Saint-Bonnet-près-Bort,
- à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie),
- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société Centrale PV France, Monsieur Baptiste ROSSIGNOL : Numéro de téléphone : 06 23 28 73 06 - courriel : baptiste.rossignol@edf-re.fr

A l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté, sur la demande de permis de construire (accord avec prescriptions ou refus).

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que l'arrêté statuant sur la demande d'autorisation environnementale seront publiés sur le site Internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante :

<http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>.

9190501



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Maître de l'ouvrage : SYNDICAT DES EAUX DE PUY DU BASSIN
42 rue de la Xaintrie - 19220 SAINT PRIVAT

Maîtrise d'œuvre : DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT SUD OUEST

75, Avenue de la Libération - 19360 MALEMORT
Mode de passation : Procédure formalisée d'appel d'offres ouvert selon le Code de la commande publique (article L2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5), le décret N°2022-1683 du 28 décembre 2022 et l'ordonnance N°2022-1336 du 19 octobre 2022.

Objet du Marché : Opération de restructuration de la distribution en eau potable via des interconnexions de réseaux sur le territoire

- LOT N°1 - Ouvrages et équipements - CPV : 45 24 72 70-3 et 45 23 21 52-2
- LOT N°2 - Canalisations d'adduction principale et accessoires - CPV : 45 23 21 50-8
- LOT N°3 - Canalisations de réalimentation et d'interconnexion et accessoires - CPV : 45 23 21 50-8
- LOT N°4 - Equipements divers au niveau d'ouvrages existants - CPV : 45 23 21 50-8

Modalités de financement : fonds propres et subventions éventuelles de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, du Conseil départemental de la Corrèze et de l'Etat ; virement administratif selon réglementation en vigueur.

Date limite de réception des propositions : Le **JEUDI 25 JUILLET 2024 à 12h00** dernier délai.

Retrait des dossiers : La présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation des entreprises via le site www.achatpublic.com.

Les plis devront être obligatoirement déposés sur support dématérialisé par voie électronique sur le profil acheteur de l'acheteur présent sur le site www.achatpublic.com.

Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants :

- 1 - Valeur technique des prestations : 60%.
- 2 - Prix des prestations : 40%.

Date d'envoi à la publication : le Jeudi 13 Juin 2024

9190276

Commune de St-Cernin de Larche Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Une modification simplifiée n°1 du PLU pour rectifier une erreur matérielle afin d'autoriser dans le règlement écrit des zones Ux et AUX les activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle a été prescrite par arrêté du 15/01/2024.

Le dossier présentant le projet de modification simplifiée sera mis à la disposition du public à la mairie du 01/07/2024 au 01/08/2024 aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations sur le projet de cette modification pourront être consignées sur le registre déposé en mairie.

9190371



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

**Commune d'Objat
POUVOIR ADJUDICATEUR**
Nom : Commune d'Objat
Personne responsable : Monsieur Philippe VIDAU, Maire
Adresse : Place Charles de Gaulle
Code Postal : 19130
Ville : OBJAT

Téléphone : 05 55 25 81 63
Télécopie : 05 55 25 93 38
Mail : mairie@objat.fr

PROCEDURE

Procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du Code de la commande publique

OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché : Fourniture et acheminement de gaz naturel avec outil de suivi à distance des consommations.

Type de marché : Marché de fournitures
Description : Cf Règlement de Consultation et Cahier des Charges

Généralités : Aucun découpage en tranche et lot ;
Prix fermes ;

Négociation prévue par le pouvoir adjudicateur ;
Unitaire monétaire : l'euro.

Durée du contrat : 12 mois
Date prévisionnelle d'effet : 1er août 2024

Prix : Le prix sera ferme sur la période et comprendra la fourniture ainsi que les coûts liés aux prestations. Par ailleurs, l'offre ne devra contenir aucun engagement de consommation, aussi bien minimum que maximum. Il ne pourra y avoir de pénalité sous quelque forme que ce soit si la consommation annuelle n'est pas identique à l'estimation de consommation.

Durée de validité de l'offre : 05 heures 00

CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil acheteur de la commune à l'adresse

suivante : <https://www.achatpublic.com>

RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIONS A PRODUIRE

Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces indiquées dans le

règlement de consultation.

REMISE DES OFFRES

Les offres devront être obligatoirement déposées de façon dématérialisée sur la plateforme

du profil acheteur de la commune : <https://www.achatpublic.com>

Date limite de remise des offres : jeudi 27 juin 2024 à 12 h 00

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

17 juin 2024

Pour le Maire,
L' Adjointe Déléguée
Lucette TRALEGLISE

9190499

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé qu'une enquête publique est ouverte du 20 juin 2024 au 4 juillet 2024 inclus (15 jours), pour recueillir l'avis du public sur le projet présenté par la SAS LAPORTE RÉCUPÉRATION, relatif à une demande d'autorisation pour exploiter une installation de collecte, tri, traitement et transit de déchets comprenant également l'activité d'entreposage, de démontage et de broyage de Véhicules Hors d'Usage (VHU), implantée sur le territoire de la commune de Saint-Angel.

Les principales caractéristiques du projet sont les suivantes : L'augmentation des capacités de traitement et la création d'un centre de collecte des véhicules terrestres hors d'usage en vue de leur dépollution et destruction sur site.

La demande d'autorisation environnementale recouvre, une demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), Madame Karine MONTINTIN, ingénieure conseil, expert judiciaire auprès de la Cour d'Appel de Limoges, est désignée en qualité de commissaire enquêtrice pour mener cette enquête publique.

Le dossier d'enquête publique sera tenu à la disposition du public, du 20 juin 2024 au 4 juillet 2024 inclus :

- sur le site internet «Les services de l'État en Corrèze» : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>
- en mairie de Saint-Angel située Le Bourg, aux heures d'ouverture des services : Les Lundis, Mardis et Jeudis de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - Le Mercredi de 08h30 à 12h30 - Le Vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture (bureau de l'environnement et du cadre de vie, 1 rue Souham à Tulle) aux heures d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30.

Le public pourra :

- consigner ses observations sur le registre d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, tenu à sa disposition en mairie de Saint-Angel ;
- adresser ses observations à la commissaire enquêtrice :

- par correspondance à la mairie de Saint-Angel, siège de l'enquête (adresse postale : Le Bourg 19200 Saint-Angel).
- par courrier électronique adressé à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel Enquête publique sur le projet de la SAS LAPORTE RÉCUPÉRATION).

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, aux lieux, jours et heures suivants :

- En mairie de Saint-Angel :

- => les jeudis 20 juin 2024 et 04 juillet 2024 de 13h30 à 17h00;
- => Le vendredi 28 juin 2024 de 13h30 à 16h00.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur Julien LAPORTE, président de la SAS LAPORTE RÉCUPÉRATION. Numéro de téléphone : 06.76.57.59.43. - courriel : laporterecuperation@yahoo.fr

À l'expiration du délai d'enquête, un exemplaire du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice sera déposé à la préfecture de la Corrèze (Bureau de l'environnement et du cadre de vie) et à la mairie de Saint-Angel pour y être tenu sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée (autorisation assortie de prescriptions ou refus).

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice ainsi que la décision statuant sur les demandes seront publiés sur le site Internet «Les services de l'État en Corrèze» à l'adresse suivante :

<http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>



L'actualité des professionnels du chiffre
et du droit dans le grand Sud-Ouest
par les équipes d'ALC Régie / PMSO